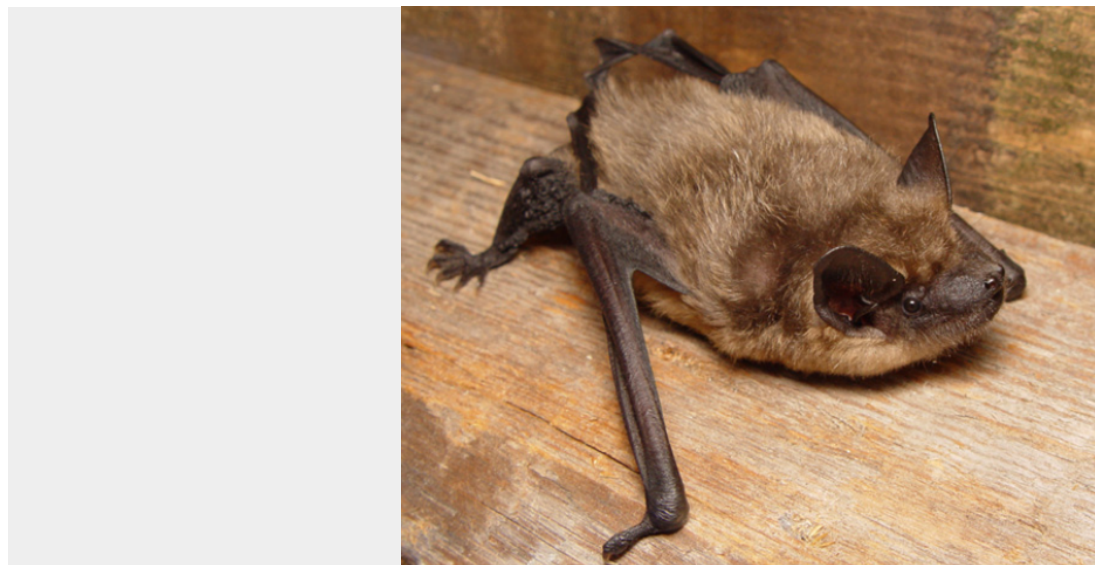


LA SÉROTINE COMMUNE : UNE VOISINE NOCTURNE À PRÉSERVER !



Auteur(s) :

Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)

Crédit photos :

©CEN

©Biodiversité Grand Auch

C'est la plus grande des trois sérotines françaises.

Discrète et crépusculaire la Sérotine commune fréquente la ville d'Auch et les alentours, il est possible d'observer son ballet nocturne juste à la tombée de la nuit. Mais c'est aussi une espèce menacée et prioritaire.

La reconnaître

Souvent confondus avec les Pipistrelles, pourtant la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) se reconnaît par sa plus grande taille et son vol plus lent et à son pelage brun foncé sur le dos et jaunâtre sur le ventre. Il est possible de rencontrer ce petit animal tout au long de l'année, hormis pendant la période d'hibernation.

Proche de l'homme

La Sérotine commune est une espèce anthropophile c'est-à-dire qu'elle s'est adaptée à l'humain et qu'elle peut fréquenter les villes et villages pour réaliser son cycle de vie. Ainsi, ce mammifère insectivore chasse aussi bien les forêts que dans les parcs et jardins.

Habitat

La Sérotine commune est une espèce **anthropophile**, c'est-à-dire qu'elle s'est adaptée à la présence humaine et qu'elle peut fréquenter les villes et les villages pour réaliser son cycle de vie.

Ce mammifère insectivore chasse aussi bien **dans les forêts que dans les parcs et les jardins**, mais sa proximité avec l'Homme ne se limite pas à ses territoires de chasse. La Sérotine commune affectionne également les infrastructures humaines pour y trouver des **gîtes d'hibernation et des maternités**.

Elle peut ainsi utiliser différents types de refuges, notamment :

- les vieux arbres, comme les platanes ;
- les espaces situés derrière les volets ;
- les joints de dilatation ou d'isolation des bâtiments ;
- les fissures et autres cavités présentes dans les constructions.



Très fidèle à ses gîtes, la Sérotine commune peut revenir chaque année au même endroit si elle n'est pas dérangée. Toutefois, il n'y a pas de risque de surpopulation : les chauves-souris ont généralement une **faible capacité de reproduction**, avec le plus souvent un seul petit par femelle et par an.

Lorsque les conditions hivernales sont particulièrement rigoureuses, la Sérotine commune peut également rechercher des abris plus protégés, notamment dans les fissures et cavités à l'entrée des grottes, des caves ou des anciennes mines.

Reproduction

Chez la Sérotine commune, l'accouplement a principalement lieu **en septembre et en octobre**. Après une période de gestation décalée par l'hibernation, la mise bas intervient généralement **à la mi-juin**.

L'hibernation

L'hibernation correspond à la période hivernale, lorsque les températures diminuent et que les insectes, dont se nourrissent les chauves-souris, se font plus rares.

Pour économiser leur énergie, les chauves-souris recherchent alors des endroits abrités et entrent dans un état de repos prolongé. Leur activité et leur température corporelle diminuent, ce qui leur permet de dépenser beaucoup moins d'énergie durant cette période où la nourriture est difficile à trouver.

Les maternités

Au printemps et en été, les femelles se regroupent dans des maternités afin de mettre bas et d'élever leurs petits.

Ces regroupements peuvent rassembler seulement quelques individus, mais également plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de femelles selon les espèces. Ces rassemblements jouent un rôle important dans la reproduction et permettent aux femelles d'élever leurs petits dans des conditions favorables et relativement sécurisées.



Sérotine commune et son petit

Une espèce particulièrement sensible aux activités humaines

En raison de sa proximité avec les habitations et les activités humaines, la Sérotine commune est particulièrement sensible aux changements que nous apportons à notre environnement.

Plusieurs de nos pratiques peuvent ainsi représenter des menaces pour cette espèce :

- **la présence de nouveaux chats** dans le quartier, qui peuvent capturer des chauves-souris lorsqu'elles sortent de leurs gîtes ;
- **la rénovation énergétique des bâtiments**, lorsqu'elle entraîne la fermeture des accès aux combles, fissures, volets ou autres espaces utilisés comme refuges ;
- **l'abattage des vieux arbres**, notamment des platanes, qui peuvent abriter des chauves-souris dans leurs cavités.

La préservation des gîtes existants et la prise en compte des chauves-souris lors des travaux de rénovation ou d'abattage des arbres sont donc essentielles pour permettre à la Sérotine commune de continuer à vivre à proximité de nos habitations.

Régime alimentaire

La Sérotine commune est un **mammifère insectivore**. Elle chasse principalement **en vol**, à la tombée de la nuit.

Son régime alimentaire se compose notamment de **Coléoptères et de papillons de nuit**, qu'elle capture directement dans les airs grâce à son écholocation.

En consommant une grande quantité d'insectes, les chauves-souris jouent ainsi un rôle important dans les écosystèmes, y compris dans les milieux urbains et périurbains.

Le saviez vous ? La Sérotine commune fait partie des 11 espèces prioritaires présentes sur le territoire gersois. Ces dernières sont menacées de disparition de par les activités humaines notamment la destruction des habitats de chasse et de reproduction, la pollution lumineuse ou le trafic routier. Des actions de connaissance et de préservation sont mises en place.

Pour aller plus loin

Comment favoriser cette espèce ?

Pour préserver les chauves-souris, il faut d'abord apprendre à les connaître et à les observer.

Si vous avez la chance d'accueillir des chauves-souris chez vous ou à proximité, quelques gestes simples peuvent contribuer à leur protection.

Des gestes simples au quotidien

- **Limitez l'accès à l'extérieur de vos chats domestiques**, notamment au crépuscule et à l'aube, périodes où l'activité de la petite faune est particulièrement importante. Cela permet notamment de réduire les risques de prédation sur les chauves-souris et autres petits animaux.
- **Laissez un volet accessible ou installez un faux volet.** Les chauves-souris apprécient particulièrement les espaces situés derrière les volets, qui peuvent leur offrir un refuge adapté.
- **Limitez fortement l'éclairage extérieur**, notamment dans les jardins. La pollution lumineuse peut perturber les déplacements et les zones de chasse des chauves-souris.
- **Réduisez l'utilisation de pesticides et de fongicides**, en particulier dans les jardins et sur les charpentes. Préserver les insectes, qui constituent leur principale ressource alimentaire, est essentiel à leur survie.
- **Conservez les accès aux greniers et aux combles lorsqu'ils ne sont pas utilisés.** Ces espaces peuvent constituer des refuges précieux, notamment pendant la période de reproduction.

Agir à l'échelle de votre commune

La protection des chauves-souris passe également par des actions collectives. Pour aller plus loin, vous pouvez **contacter votre mairie ou votre syndicat** afin de proposer des mesures favorables à la biodiversité, comme la mise en place d'**horaires d'extinction de l'éclairage nocturne** ou une gestion plus adaptée et plus écologique des espaces verts.

Chaque geste compte : en adaptant nos pratiques, nous pouvons permettre aux chauves-souris de continuer à trouver **des refuges, de la nourriture et des espaces de chasse** à proximité de nos habitations.